Garanties (par assuré)	Econum	Medium	Optimum
ospitalisation (1)	Econom		
Officer Hospitalier	4000/	100%	100%
Frais de sejoui	100%	150%	300%
Soins et honoraires	100%	50€/jour	Frais réels
Chambre particulière (hors établissement spécialisé)	- ( )	Frais réels	Frais réels
FORMI (IOSUITATIO)	Frais réels	100%	100%
Transport remboursé par la Sécurité Sociale	100%	10070	
		15€/jour	30€/jour
til III and a specific and a charge de - de 10 ans	-	19€/Jour	000/100
Erole annexes (1 V. Loi, Journaux) VIII)			9,1
Frais ambulatoires	1		
A / A / A		÷	oui
Assistance En cas de maladie, d'accident ou de maternité	-	oui	Optimum
	Econum	Medium	Оринин
Soins courants			0000/
Actes Médicaux  Consultation de généralistes & spécialistes	100%	150%,	200% 200%
Consultation de generalistes à opposition de consultation	100%	150%	200%
Radiologie / Echographie / Analyses / Auxiliaires médicaux			1000/
Pharmacie	100%	100%	100%
Automédication	-	15€/an	30€/an
Petits appareillages / Prothèses auditives	100%	100%	100%
Petits apparellages / Profileses additive	-	100%	100% + 200€/an
Cure thermale acceptée par la Sécurité Sociale			
Prévention Contracontion	20€/an	50€/an	80€/an
Prévention Patch anti-tabac / Vaccin anti-grippe / Contraception	200/01		
- 01 - 1	-	60€/an	120€/an
Ostéopathie / Chiropractie / Etiopathie / Diététicien	_		
non rembolirses Dal la Securite Cociaio	150€	150€	150€
Forfait naissance	Econum	Medium	Optimum
Dentaire et Optique	CCOHOIN		
	4000/	150%	200%
Soins deritaires	100%	200% Plafond	350% Plafond
Prothèses dentaires et orthodontie remboursées par la	100%	annuel 1000€	annuel 1500€
Securite Occide		150€/an	250€/an
Prothèses dentaires non remboursées par la SS	-	100C/aii	
Implants dentaires (Hors prothèses provisoires)	)	(	
O. Alexand		100% + 150€/an	100% + 300€/8
Monture / Verres / Lentines	100% + 50€/an	100% + 150e/all	.5070
On fration do la myonie	a	ont effectués déduction	

Les remboursements sont exprimés en pourcentage du tarif de responsabilité de la Sécurité Sociale et sont effectués déduction faite du remboursement de la Sécurité Sociale ou de tout autre organisme d'assurance maladie. Ils ne peuvent en aucun cas excéder le montant des dépenses engagées. Les

de la déculte doctale ou de tout autre organisme d'assurance maiaule. Ils me peuvent en aucun cas excedente montain des dépenses engagees. Les forfaits et plafonds sont exprimés par année d'adhésion et par assuré et ne sont pas cumulables d'une année sur l'autre. Conformément au dispositif du "contrat responsable", la prise en charge des remboursements s'effectue à l'exclusion de la participation forfaitaire prévue dans les différents codes médicaux concernés et des majorations et participations laissées à la charge des assurés sociaux relative à la réforme

Les garanties s'appliquent dans les conditions, limites et exclusions des conditions générales du contrat et du bulletin d'adhésion souscrits.

Contrat géré par :CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE LESNEVEN - 19 AU 23 R DE LA MARNE 29260 LESNEVEN FRANCE - Rcs D 304 465 487 - N° ORIAS 07 025 585 (vérifiable sur www.orias.fr)
Assureur : Suravenir Assurances Société anonyme au capital entièrement libéré de 38 265 920 € - Entreprise régie par le code des Assurances Assureur : Suravenir Assurances Société anonyme au capital entièrement libéré de 38 265 920 € - Entreprise régie par le code des Assurances Société anonyme au capital entièrement libéré de 38 265 920 € - Entreprise régie par le code des Assurances Société anonyme au capital entièrement libéré de 38 265 920 € - Entreprise régie par le code des Assurances Société anonyme au capital entièrement libéré de 38 265 920 € - Entreprise régie par le code des Assurances Société anonyme au capital entièrement libéré de 38 265 920 € - Entreprise régie par le code des Assurances Société anonyme au capital entièrement libéré de 38 265 920 € - Entreprise régie par le code des Assurances Société anonyme au capital entièrement libéré de 38 265 920 € - Entreprise régie par le code des Assurances Société anonyme au capital entièrement libéré de 38 265 920 € - Entreprise régie par le code des Assurances Société anonyme au capital entièrement libéré de 38 265 920 € - Entreprise régie par le code des Assurances Société anonyme au capital entièrement libéré de 38 265 920 € - Entreprise régie par le code des Assurances Société anonyme au capital entièrement libéré de 38 265 920 € - Entreprise régie par le code des Assurances Société anonyme au capital entièrement libéré de 38 265 920 € - Entreprise régie par le code des Assurances Société anonyme au capital entièrement libéré de 38 265 920 € - Entreprise régie par le code des Assurances Société anonyme au capital entièrement libéré de 38 265 920 € - Entreprise régie par le code des Assurances Société anonyme au capital entièrement libéré de 38 265 920 € - Entreprise régie par le code des Assurances Société anonyme au capital entièrement libéré de 38 265 920 € - Entreprise régie

<sup>(1)</sup> En cas d'hospitalisation dans des centres ou unités spécialisés, seul est couvert le ticket modérateur. Le forfait hospitalier et l'hospi + sont pris en charge pour une durée de 30 jours. La chambre particulière est exclue.

<sup>(2)</sup> Dans la limite des frais réels actuels au 01/01/2013 de 18€ par jour.